



VILLE DE BEAUSOLEIL

DEMANDE D'AUTORISATION D'IMPLANTATION D'UN APPAREIL DE LEVAGE - GRUE À TOUR

Ce document n'a aucune valeur d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif qu'après réception par l'entreprise d'un arrêté municipal

Monsieur Le Maire,

Je soussigné _____,

Maître d'ouvrage représentant de l'entreprise _____,

Demeurant _____,

Téléphone : _____-_____ - _____-_____ - _____ Portable : _____-_____ - _____-_____ - _____

Fax : _____-_____ - _____-_____ - _____

E-mail : _____,

Sollicite l'autorisation de montage d'une grue à tour :

Marque : _____, Type : _____, n° _____

Année : _____,

Fixe, mobile sur voie de : _____,

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

(Joindre OBLIGATOIREMENT une fiche technique)

Hauteur totale : _____ Hauteur sous crochet : _____

Altitude au pied de la grue (niveau NGF) : _____

Altitude au sommet de la grue (niveau NGF) : _____

Longueur de la flèche : _____

Cet appareil sera implanté à partir du _____ / _____ / _____, pour une durée provisionnelle d'utilisation de _____ mois, sur le chantier sis _____

_____ à Beausoleil 06240, le chantier consiste en la

construction*¹, surélévation*¹, extension*¹ d'un bâtiment à usage _____

_____ ,

Objet du permis de construire*² n° _____ (joindre copie),

Le maître d'œuvre de l'opération est _____,

Demeurant _____,

Téléphone : _____ - _____ - _____ - _____ - _____ Portable : _____ - _____ - _____ - _____ - _____

Fax : _____ - _____ - _____ - _____ - _____

E-mail : _____,

Ce chantier a – n'a pas*¹ fait l'objet d'une demande d'autorisation de montage.

Il est – n'est pas*¹ prévu l'implantation future d'autre appareils.

Il existe- n'existe *¹ pas d'autres appareils implantés à proximité du chantier.

*1 rayer les mention(s) inutile(s)

*2 ou de déclaration préalable ou autorisation de travaux

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Attestation de prise de connaissance de la notice
- L'ensemble des documents demandé dans la notice



IMPORTANT :

Pour être recevable, cette demande doit être adressée au service, au minimum 15 jours ouvrés (hors week-end et jours fériés) avant le début de l'occupation.

Pour toute prolongation, votre demande doit être adressée 5 jours ouvrés (hors week-end et jours fériés) avant la fin de votre autorisation.

Toute occupation du domaine public sans autorisation, sera constatée par un procès-verbal et sera verbalisée.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, MAL RENSEIGNÉ OU TRANSMIS HORS DÉLAI SERA REFUSÉ



L'auteur de la demande certifie exacts les renseignements fournis et reconnaît avoir pris connaissance des conditions de délivrance des occupations de la voie publique.

À : _____

Signature

Le ____ / ____ / ____

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service **Occupation du Domaine Public – boulevard de la République – 06240 BEAUSOLEIL**. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Service Occupation du domaine public -Boulevard de la République – 06240 BEAUSOLEIL

Tél. : 04.93.41.71.33 – Fax : 04.93.41.71.80

E-mail : odp@villedebeausoleil.fr / ROLLET Jean-Charles : jc.rollet@villedebeausoleil.fr / MARQUES Célia : c.marques@villedebeausoleil.fr